

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

PREAMBULE

Les présentes conditions générales d'utilisation de la Plateforme (ci-après, les « Conditions Générales »), formalisent les conditions d'accès et d'utilisation des services (ci-après, les « Services »), proposés par ANEMON SENSORS via le site internet prévu à cet effet, et la plateforme (ci-après, la « Plateforme ») aux utilisateurs (ci-après, les « UTILISATEURS »).

Ces Services sont fournis aux conditions détaillées ci-après par la société ANEMON SENSORS, société par actions simplifiée, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de DOUAI, sous le numéro 944128453, dont le siège social se situe CS10838, 941 Rue Charles Bourseul, 59500 DOUAI.

L'utilisation des Services, la Plateforme, implique l'acceptation et l'application sans réserve des présentes Conditions Générales, que l'UTILISATEUR est réputé avoir étudiées.

Les parties conviennent qu'aucunes conditions générales ou spécifiques autres que celles mentionnées ou visées au présent document ne pourrait s'intégrer dans les présentes Conditions générales de vente, sauf accord exprès et écrit de ANEMON SENSORS.

Les présentes Conditions Générales d'utilisation sont accessibles aux UTILISATEURS, à tout moment, sur le site internet (<https://anemon-sensors.com/>). Les UTILISATEURS peuvent également les sauvegarder ou les imprimer, à l'aide de leurs propres appareils.

PARTIE 1 – PERIMETRE DES CONDITIONS GENERALES

1. Définitions

Les termes ci-dessous, utilisés au singulier ou au pluriel avec une majuscule, ont la signification suivante :

« **Capteur** » : se réfèrent aux Produits commercialisés par ANEMON SENSORS, qui permettent de capter des données sur la qualité de l'air.

« **Contrat** » : désigne le présent document et ses annexes, ainsi que tout avenant, comme énoncé à l'article 3 des présentes.

« **Donnée** » : désigne les données collectées par les Capteurs.

« **Droit de propriété intellectuelle** » : désigne tous les droits de propriété intellectuelle (et notamment les marques, les brevets, les droits d'auteur, les dessins et les modèles), pour lesquels ANEMON SENSORS est le titulaire, ou pour lesquels ANEMON SENSORS est titulaire du droit d'exploitation.

« **Environnement** » : désigne les prérequis techniques définis dans le Contrat, correspondant à l'équipement technique des Capteurs (alimentation électrique le cas échéant, abonnement à un service d'accès internet le cas échéant), et leur mise à niveau, nécessaires au bon fonctionnement des Capteurs.

« **Fiche technique** » : désigne le document, disponible sur le site <https://anemon-sensors.com/>, présentant l'Environnement du Capteur, et les conditions d'utilisation de ce dernier.

« **Plateforme** » : désigne la plateforme de ANEMON SENSORS accessible via le site internet permettant d'utiliser les Services, et mettant à disposition les Données générées par un Capteur compatible (le Produit OEEIL <https://oeeil.anemon-sensors.com/>).

« **Services** » : désigne les prestations et fonctionnalités à disposition depuis la Plateforme

« **UTILISATEUR** » : désigne tout utilisateur des Capteurs et/ou des Services associés, dans le respect des stipulations des présentes Conditions Générales, majeurs et capables juridiquement.

2. Objet des présentes Conditions Générales d'utilisation

L'objet des présentes Conditions Générales est de définir les conditions d'accès et d'utilisation de la Plateforme.

La Plateforme ANEMON SENSORS permet de connecter un Capteur compatible acquis auprès d'ANEMON SENSORS à la Plateforme, et de visualiser les Données qui ont été

captées grâce au Capteur et d'utiliser les fonctionnalités de la Plateforme (modalités définies dans la Fiche technique de chaque Produit).

Les Services pourront, à tout moment, faire l'objet de modifications, changements et/ou mise en conformité par ANEMON SENSORS, tant techniques que fonctionnels, ce que l'UTILISATEUR accepte d'ores et déjà, si ces changements ne modifient pas de manière substantielle le Service concerné et assurent à l'UTILISATEUR un niveau de prestation au moins équivalent.

En cas de modification conséquente impactant les fonctionnalités essentielles, ANEMON SENSORS s'engage à en informer l'UTILISATEUR au préalable.

Nonobstant ce qui précède, ANEMON SENSORS pourra mettre en œuvre directement toute modification d'urgence rendue nécessaire pour des raisons de sécurité, de sûreté, de bon fonctionnement ou de confidentialité.

ANEMON SENSORS s'engage à fournir les Services dans le respect des réglementations applicables et des présentes Conditions générales.

ANEMON SENSORS ne fournit aucun engagement d'accessibilité, de fonctionnalité ou de performance ni ne garantit aucun niveau de service qui ne seraient pas expressément spécifiés dans les présentes Conditions générales. De même, aucune garantie de compatibilité d'aucune sorte, avec tout ou partie du système de ANEMON SENSORS, n'est apportée ni ne peut être déduite des présentes Conditions générales.

3. Documents contractuels

Les présentes Conditions Générales constituent, avec les Conditions Générales de Vente et de Service applicables et les commandes conclues, l'intégralité des engagements existants entre les Parties, ci-après ensemble le « Contrat ».

Il est entendu que les éventuelles conditions générales de l'UTILISATEUR sont expressément exclues du champ contractuel.

Il est formellement convenu entre les Parties que toute tolérance ou renonciation d'une des Parties, dans l'application de tout ou partie des engagements prévus au contrat, quelles que puissent en être la fréquence et la durée, ne

saurait valoir modification du contrat, ni être susceptible de créer un droit quelconque.

PARTIE 2 – OBLIGATIONS GENERALES DES PARTIES

4. Obligations générales de ANEMON SENSORS

ANEMON SENSORS fait ses meilleurs efforts selon les moyens à sa disposition et dans les limites de son champ d'intervention pour fournir et maintenir la Plateforme en état de fonctionnement et accessibles à l'UTILISATEUR, conformément aux dispositions du présent Contrat. ANEMON SENSORS met en œuvre les moyens les plus avancés et les plus appropriés à sa disposition, compte tenu de l'état de la technique et de sa situation, pour assurer la sécurité de la Plateforme contre les tiers non autorisés.

ANEMON SENSORS reconnaît avoir une obligation d'information, de mise en garde et de conseil envers l'UTILISATEUR, obligation qu'il s'engage à respecter pendant toute la durée du présent Contrat. Il s'engage ainsi à fournir à l'UTILISATEUR toutes les recommandations et/ou avertissements utiles à l'utilisation de la Plateforme.

5. Obligations générales de l'UTILISATEUR

L'UTILISATEUR s'engage à utiliser la Plateforme dans la limite de ce qui a été convenu et des fonctionnalités disponibles, sans essayer de les contourner ou les dénaturer.

L'UTILISATEUR est seul responsable de ses Données, de leur qualité et de l'absence de défauts, de leur utilisation ainsi que de l'utilisation de la Plateforme.

L'UTILISATEUR garantit que les Données collectées ne portent pas atteinte aux droits d'un tiers et s'engage à supporter les conséquences d'une action en justice d'un tiers dont les données fournies par l'UTILISATEUR seraient à l'origine.

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas utiliser la Plateforme, directement ou indirectement, à des fins illégales, immorales ou contraires à l'éthique.

De plus, l'UTILISATEUR s'engage à mettre en œuvre et à maintenir un Environnement conforme aux recommandations/instructions

et aux exigences techniques fournies par et dans la Fiche technique.

Les Parties conviennent et acceptent que cet Environnement et/ou les exigences techniques puissent évoluer pendant la durée du Contrat.

L'UTILISATEUR a et prendra en charge l'acquisition, l'exploitation, et la maintenance de l'Environnement et, le cas échéant, des abonnements et licences nécessaires au fonctionnement de la Plateforme, notamment un accès à la fourniture d'énergie, et l'abonnement aux services d'un fournisseur d'accès à Internet (accès en ligne).

De manière générale, l'UTILISATEUR s'engage à disposer des moyens techniques nécessaires à la bonne exécution du Contrat.

L'UTILISATEUR reconnaît que tout environnement non conforme à l'Environnement peut entraîner une interruption ou une dégradation de la qualité des Données collectées, affichées et renvoyées par la Plateforme, dont ANEMON SENSORS ne saurait en aucun cas être tenu responsable.

6. Relations entre les Parties et collaboration

Afin de permettre à ANEMON SENSORS d'exécuter le Contrat conformément aux engagements convenus, l'UTILISATEUR fournira toujours toutes les données ou informations nécessaires en temps utile et coopérera pleinement. Les employés de l'UTILISATEUR doivent posséder les connaissances nécessaires et une réelle compétence en la matière, ainsi qu'une disponibilité suffisante.

Si une difficulté survient lors de l'exécution des prestations, la nécessaire coopération des Parties les engage à alerter l'autre Partie dans les meilleurs délais et à se concerter afin de mettre en œuvre la solution la plus appropriée dans les meilleurs délais.

A défaut pour les UTILISATEURS d'assurer cette collaboration, et notamment si ceux-ci ne fournissent pas spontanément les informations utiles à la bonne exécution du Contrat, ANEMON SENSORS ne pourrait pas être tenue responsable d'une mauvaise exécution ou d'un retard dans l'exécution de ses missions en lien.

PARTIE 3 – DISPOSITIONS OPERATIONNELLES

7. Création d'un compte sur la Plateforme

Pour pouvoir accéder à la Plateforme et utiliser les Services associés, les UTILISATEURS doivent être soit une personne physique, soit une personne morale disposant d'une entité juridique, ayant une existence valide à l'égard des lois du pays de son siège, et disposant de la capacité contractuelle.

Les UTILISATEURS accédant à la Plateforme reconnaissent et acceptent l'application des présentes Conditions Générales d'utilisation en vigueur au moment de leur accès à la Plateforme.

Le compte est créé par ANEMON SENSORS, après que l'UTILISATEUR lui ait fait parvenir les données suivantes : prénom, nom, adresse email. ANEMON SENSORS fournit alors un login à l'UTILISATEUR, qui reçoit une notification par email, avec un mot de passe provisoire, qu'il doit modifier immédiatement après sa première connexion, pour sécuriser et personnaliser son accès.

Tout UTILISATEUR assume l'entière responsabilité de la véracité des données qu'il communique au moment de la création de son compte. ANEMON SENSORS se réserve la possibilité à ce titre de suspendre/supprimer le compte dont l'identité du titulaire s'avère fausse.

Les UTILISATEURS peuvent accéder aux Services en utilisant leur identifiant et leur mot de passe personnels. Les UTILISATEURS acceptent et reconnaissent qu'ils sont responsables de la conservation des identifiants et mots de passe et du respect de leur caractère confidentiel et personnel.

En conséquence, les UTILISATEURS sont seuls responsables de leur utilisation et supporteront donc toutes les conséquences de l'utilisation ou de l'accès par un utilisateur non autorisé ou un tiers disposant des identifiants de l'UTILISATEUR (notamment la perte ou l'altération de données) et tout acte effectué à partir de son compte. Si l'UTILISATEUR a connaissance d'une utilisation non autorisée d'un login, d'un mot de passe et/ou d'un compte, il s'engage à en informer ANEMON SENSORS sans délai.

8. Utilisation de la Plateforme

Pour pouvoir utiliser la Plateforme, les UTILISATEURS doivent bénéficier d'un Capteur compatible (cf. Fiche technique du Capteur, disponible sur le Site), et s'être acquittés du paiement du prix des Produits achetés et de leur abonnement à la Plateforme auprès de ANEMON SENSORS.

Dans certains cas, un UTILISATEUR qui souhaite utiliser la Plateforme mais qui dispose d'un capteur qui ne provient pas de ANEMON SENSORS, ou un Capteur non compatible peut toutefois décider de rattacher celui-ci à la Plateforme par l'achat d'un matériel spécifique (système « OEEIL ») (cf. Fiche technique des Produits), sous réserve de compatibilité, et sous réserve d'un abonnement valide à la Plateforme.

Si le Capteur en question est compatible avec la Plateforme et que ceux-ci sont utilisés conformément aux Conditions Générales de vente et aux présentes Conditions Générales d'utilisation, ANEMON SENSORS procède à la connexion du Capteur à la Plateforme, pour permettre à l'UTILISATEUR de visualiser ses Données.

Toute utilisation non conforme des présentes Conditions Générales d'utilisation permet à ANEMON SENSORS de déconnecter le ou les Capteur(s) de la Plateforme.

Il est par ailleurs rappelé que toute utilisation non conforme aux conditions listées dans la Fiche technique du Capteur permet à ANEMON SENSORS de déconnecter le ou les Capteur(s) de la Plateforme.

Également, les UTILISATEURS sont seuls responsables de leurs propres données et des Données transmises dans le cadre de l'utilisation des Services, de leur qualité, et de leur absence de défaut, de leur utilisation ainsi que de l'utilisation des Services et données y afférentes.

En particulier, les UTILISATEURS s'engagent à :

- Disposer de toutes les autorisations nécessaires à l'utilisation, au stockage et à la diffusion des données ;
- Respecter les droits, notamment de propriété intellectuelle, relatifs à la Plateforme et à ses contenus ;
- Ne pas utiliser les Services, et la Plateforme à d'autres fins que celles pour lesquelles ils sont destinés, ou

d'une manière non conforme à leur objet ;

- Ne poser, générer, indiquer ou diffuser, sous quelque forme que ce soit, que des informations ou contenus conformes à la réalité, ne portant pas atteinte aux droits des tiers et respectant la réglementation en vigueur ;
- S'abstenir expressément d'utiliser des programmes ou dispositifs susceptibles de perturber le bon fonctionnement de la Plateforme et des Services, et d'entreprendre toute action susceptible d'imposer une charge disproportionnée sur l'infrastructure d'hébergement ;
- Ne pas reproduire de manière permanente ou temporaire la Plateforme et les Services, en tout ou partie, par quelque moyen, et sous quelque forme que ce soit ;
- N'utiliser la Plateforme et les Services qu'à des fins licites dans les conditions et limites des présentes Conditions Générales d'utilisation, ;
- Ne pas adapter, modifier, traduire, transcrire, arranger, compiler, assembler, désassembler, transcoder ou faire de l'ingénierie inverse sur tout ou partie de la Plateforme et de ses contenus ;
- Ne pas exporter la Plateforme, ni la fusionner en tout ou partie avec d'autres programmes ;
- Ne pas extraire ou réutiliser, compris à des fins privées, sans autorisation préalable, une partie substantielle ou non du contenu de la Plateforme ;
- Ne pas mettre en place un système susceptible de pirater ou d'entrer en conflit avec la Plateforme, et leur contenu, en tout ou partie, en violation des présentes Conditions Générales d'utilisation.

Le non-respect des dispositions ci-dessus peut entraîner la suspension du (des) compte(s) et/ou sa(leur) résiliation.

Dans tous les cas, les UTILISATEURS rembourseront à ANEMON SENSORS les dommages et intérêts et les frais, notamment de défense ou de réparation qu'il pourrait avoir à supporter à ce titre.

ANEMON SENSORS s'engage à faire ses meilleurs efforts pour maintenir la Plateforme accessible le plus souvent possible dans des conditions raisonnables, dans les limites des

moyens à sa disposition et du fonctionnement des réseaux.

Les UTILISATEURS sont néanmoins avertis des aléas techniques inhérents à l'Internet et aux réseaux de communication qui peuvent notamment se traduire par des interruptions d'accès ou des ralentissements. Dans un tel cas, ANEMON SENSORS ne saurait être tenu responsable d'un défaut d'accès ou d'une baisse de performance. Les UTILISATEURS sont informés que, bien que ANEMON SENSORS mette des moyens raisonnables pour assurer un accès sécurisé à la Plateforme, notamment via l'utilisation d'un certificat SSL permettant le chiffrement des échanges, l'accès à la Plateforme n'est pas garanti comme étant ininterrompu, sécurisé, sans erreur et exempt de logiciels malveillants ou d'autres éléments nuisibles.

9. Suspension et résiliation du compte

ANEMON SENSORS est en droit de suspendre les Services ou de supprimer le compte d'un UTILISATEUR, notamment dans les cas suivants :

- ANEMON SENSORS soupçonne l'UTILISATEUR de faire un usage frauduleux ou abusif des Services,
- L'UTILISATEUR ne respecte pas l'une des modalités des présentes Conditions Générales d'utilisation,
- L'UTILISATEUR empêche ANEMON SENSORS d'exécuter ses obligations en vertu des présentes Conditions Générales d'utilisation.

ANEMON SENSORS informera l'UTILISATEUR de sa décision de suspension ou de suppression, par courrier électronique, en indiquant le motif de la suspension ou de la suppression, sa portée, et la durée en cas de suspension.

L'UTILISATEUR peut contacter ANEMON SENSORS à l'adresse mail support@anemon-sensors.com pour demander la suppression de son compte, et de mettre fin à l'utilisation des Services, sans frais.

La suppression d'un compte, qu'elle soit initiée par ANEMON SENSORS ou l'UTILISATEUR, entraîne la suppression du contenu du compte.

La suppression sera effective :

- Dans les quinze (15) jours suivant la notification de suppression par ANEMON SENSORS,
- A compter de la confirmation de la suppression du compte par l'UTILISATEUR.

En cas de cessation de la relation contractuelle, quelle qu'en soit la cause, ANEMON SENSORS s'engage, au titre de la réversibilité, à restituer au CLIENT, sous réserve de la demande de celui-ci dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de cessation effective de la relation contractuelle, l'ensemble des Données lui appartenant et sauvegardées le cas échéant par ANEMON SENSORS, sous un format standard lisible sans difficulté (généralement .csv ou .txt).

Le CLIENT collaborera activement avec ANEMON SENSORS afin de faciliter la récupération des Données.

Au terme d'une période de 12 mois après la fin du Contrat, ANEMON SENSORS est en droit de détruire l'ensemble des Données du CLIENT.

A la demande du CLIENT, ANEMON SENSORS pourra effectuer des prestations d'assistance technique complémentaires au CLIENT et/ou au tiers désigné par lui, dans le cadre de la réversibilité. Ces prestations d'assistance seront facturées au tarif de ANEMON SENSORS en vigueur au moment de la notification de la réversibilité.

10. Modification des présentes Conditions Générales d'utilisation

L'UTILISATEUR reconnaît et accepte que ANEMON SENSORS puisse (i) modifier les caractéristiques de la Plateforme, en fonction des évolutions réglementaires ou des normes et standards ainsi que des règles et procédures complémentaires pour la fourniture des Services et (ii) dans un souci d'amélioration constante de la Plateforme, procéder à des modifications des moyens techniques et des fonctionnalités, sous réserve du respect des termes et conditions des présentes Conditions Générales d'utilisation.

ANEMON SENSORS peut suspendre l'accès à la Plateforme en cas de risque avéré ou suspecté pour le bon fonctionnement ou la sécurité de son infrastructure, en cas de fraude détectée ou signalée, en cas d'utilisation abusive, illicite, suspectée ou signalée du Capteur et/ou de la Plateforme et/ou des Données.

Sauf en cas d'urgence, ANEMON SENSORS informera l'UTILISATEUR à l'avance et dans les meilleurs délais. Dans ce cas, ANEMON SENSORS ne pourra être tenu responsable de la suspension ou de la modification de la Plateforme, une telle suspension n'étant pas considérée comme une violation des obligations d'ANEMON SENSORS.

PARTIE 5 – CONDITIONS JURIDIQUES

11. Propriété

11.1. Données des UTILISATEURS

L'UTILISATEUR est et reste propriétaire de l'ensemble des Données collectées par leur Capteur qu'ils fournissent pour utiliser les Services dans le cadre des présentes Conditions Générales d'utilisation.

L'UTILISATEUR concède à ANEMON SENSORS, pour le monde entier et pour toute la durée de protection applicable selon les données concernées, le droit d'accéder, de stocker et d'utiliser les Données générées par l'UTILISATEUR ou transitant sur la Plateforme, dans les conditions précisées ci-après, pour son usage personnel uniquement, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

L'UTILISATEUR reconnaît et accepte que ANEMON SENSORS dispose d'un droit de libre utilisation d'exploitation sur les Données d'utilisation des Capteurs, incluant, de façon non-limitative, la faculté de collecter ces données, de les stocker, de les analyser, de les étudier, de les retraiter, et de les intégrer dans tout processus, de les partager et de les exploiter, et ce, notamment dans le but de les enrichir, et/ou de les intégrer dans divers projets et/ou dans des bases de données.

L'UTILISATEUR garantit ANEMON SENSORS contre toute action intentée par un tiers possédant ou prétendant posséder un quelconque droit, notamment droit de propriété intellectuelle, en lien avec les Données émanant des Capteurs et générés par eux dans le cadre de l'utilisation des Services et transitant dans la Plateforme ou avec toutes données ou éléments remis à ANEMON SENSORS et utilisés pour les Services objet des présentes. Les UTILISATEURS feront leur affaire des revendications de ces tiers pour que ANEMON SENSORS ne soit pas inquiété et puisse, le cas échéant, exploiter les Données ou éléments aux conditions des présentes.

Dans le où une interdiction d'utilisation serait prononcée en conséquence d'une action en contrefaçon, en concurrence déloyale ou parasitisme ou résulterait d'une transaction signée avec le demandeur de l'action, l'UTILISATEUR s'efforcera, à son choix :

- Soit d'obtenir le droit pour ANEMON SENSORS de poursuivre l'utilisation des Données ou éléments en cause ;
- Soit de remplacer les Données ou éléments par d'autres exempts de vice et ne faisant pas l'objet d'une action en contrefaçon ;
- Soit de modifier les Données ou éléments de façon à éviter ladite atteinte.

En toutes hypothèses, l'UTILISATEUR remboursera à ANEMON SENSORS les dommages-intérêts et les frais de défense qu'il aura eu à supporter dans ce cadre.

En toutes hypothèses, ANEMON SENSORS garantit au Client l'accès à ses Données pendant une durée de trois (3) années civiles entières suivant la génération de ses Données, soit sur la Plateforme, soit sur le Capteur directement avec une connexion internet filaire ou avec un réseau wifi local, et ce à condition que le CLIENT bénéficie d'un contrat en cours de validité, et qu'il respecte et soit à jours des obligations lui incombant en vertu du présent Contrat.

11.2. Propriété de ANEMON SENSORS

ANEMON SENSORS est et demeure titulaire des droits de propriété intellectuels relatifs :

- À tout éléments de la Plateforme, mis à disposition des UTILISATEURS,
- Et aux bases de données comprenant les Données d'utilisation des UTILISATEURS relatifs aux Services.

Les UTILISATEURS n'acquièrent au titre des présentes aucun droit autre que la concession d'un droit d'accéder à la Plateforme pour utiliser les Services dans les conditions prévues aux présentes.

Les présentes ne confèrent aux UTILISATEURS aucun droit de propriété quel qu'il soit. La mise à disposition temporaire de la Plateforme ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice des UTILISATEURS, au sens du Code de la propriété intellectuelle.

Les UTILISATEURS s'interdisent de reproduire tout élément de la Plateforme, par quelque moyen que ce soit, sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit.

12. Sous-traitance

ANEMON SENSORS fait appel à un tiers, pour la mise à disposition de la Plateforme, et l'hébergement des Données.

Les UTILISATEURS s'engagent à prendre connaissance de ces conditions et en particulier des garanties et des responsabilités, et de les respecter.

Les UTILISATEURS s'engagent à sauvegarder leurs propres données. Les UTILISATEURS sont conscients que la Plateforme n'est pas un service d'hébergement de données, et ne contient pas de service de sauvegarde spécifique.

13. Responsabilité

Les UTILISATEURS déclarent bien connaître les réseaux de télécommunications, leurs caractéristiques et leurs limites, et reconnaît notamment que :

- Les transmissions de données, sur des réseaux de télécommunications ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses, qui sont parfois saturés à certaines périodes de la journée et/ou peuvent connaître des dysfonctionnements,
- Compte tenu de la technicité des technologies mises en œuvre et de l'impossibilité de contrôler les réseaux connectés au réseau de ANEMON SENSORS, ce dernier ne peut être en aucun cas responsable de la fiabilité des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur des réseaux et/ou serveurs spécifiques connectés au réseau Internet,
- Les données circulant sur des réseaux de télécommunications, malgré les modes de protection existants et mis en œuvre par ANEMON SENSORS, peuvent faire l'objet de détournements éventuels, et qu'ainsi la communication des données, des codes d'accès, et plus généralement de toute information, est effectuée par

les UTILISATEURS à leurs risques et périls,

En tout état de cause, les UTILISATEURS reconnaissent et acceptent que ANEMON SENSORS ne soit tenu par aucune obligation de contrôle des données qu'elle héberge, les UTILISATEURS étant seuls responsables des données communiquées.

En particulier, les UTILISATEURS seraient seuls responsables en cas de :

- Saisie ou transmission incorrecte de données,
- Altération ou suppression de données à la suite d'erreurs imputables aux UTILISATEURS,
- Autorisation d'accès délivrée par les UTILISATEURS à des tiers non autorisés par ANEMON SENSORS,
- Appel à des ressources informatiques externes à celles mises à disposition des UTILISATEURS par ANEMON SENSORS, de non-respect des recommandations de ANEMON SENSORS de manière plus générale, de faits générateurs de dommages dont cette dernière n'a pas la maîtrise, tels l'utilisation irrégulière et/ou le détournement de données et/ou des codes d'accès, faute ou négligence des UTILISATEURS, force majeure, perturbations des réseaux de télécommunications, de l'Internet et tout fait de tiers,
- Non-respect par les UTILISATEURS des prescriptions légales ou réglementaires.

ANEMON SENSORS s'engage à offrir toute l'assistance nécessaire aux UTILISATEURS pour parvenir à une solution rapide et satisfaisante aux problèmes pouvant survenir sur la Plateforme.

De manière générale, ANEMON SENSORS est soumis à une obligation de moyens en vertu des présentes Conditions Générales d'utilisation.

Concernant la responsabilité de ANEMON SENSORS, il est convenu que seuls les dommages directs seront susceptibles d'être indemnisés, à l'exception de tous dommages indirects tels que tout manque à gagner, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfices, trouble commercial quelconque, perte d'image de marque, perte de données, perte d'une chance, coût

d'obtention d'un produit, d'un service ou d'une technologie de substitution.

ANEMON SENSORS ne peut être tenu responsable de tout dommage causé par une interruption ou une diminution de service de l'opérateur de télécommunication, du fournisseur d'électricité, ou en raison d'un fait lié ou provenant de l'inexécution fautive de ses obligations par les UTILISATEURS et/ou par un tiers.

EN TOUT ETAT DE CAUSE, DANS LES LIMITES DES DISPOSITIONS LEGALES D'ORDRE PUBLIC QUI POURRAIENT S'APPLIQUER EN FONCTION DE LA SITUATION, LA RESPONSABILITE DE ANEMON SENSORS, AU TITRE DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, EST LIMITEE A L'ENSEMBLE DES SOMMES VERSEES PAR LE CLIENT A ANEMON SENSORS AU COURS DES DOUZE (12) DERNIERS MOIS

CETTE CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITE EST DETERMINANTE DANS LES RELATIONS ENTRE LES PARTIES DANS LA MESURE OU LE SEUIL D'INDEMNISATION CORRESPOND A LA REPARTITION DES RISQUES ENTRE LES PARTIES QUI EST PRISE EN COMPTE DANS LES CONDITIONS D'ACCES AUX SERVICES.

14. Force majeure

La responsabilité de l'UTILISATEUR et de ANEMON SENSORS ne peut être engagée lorsqu'elle résulte d'un cas de force majeure.

Au sens du Contrat, on entend par cas de force majeure tout événement irrésistible tant dans sa survenance que dans ses effets, imprévisible lors de la signature du Contrat et échappant au contrôle des Parties conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code civil. Sont également considérés par les Parties comme cas de force majeure : acte de sabotage, attentat, défaillance d'Internet ou des réseaux de communication ou réseaux électriques, incendie ou autre accident hors du contrôle des Parties.

Dans ce cadre, la Partie empêchée le notifie à l'autre dans les plus brefs délais à compter de sa connaissance de la survenance de l'événement.

Le cas de force majeure suspend les obligations empêchées ainsi que les

obligations corrélatives de l'autre Partie. La suspension s'applique tant que dure l'événement, sans que la durée de suspension ne puisse excéder trente (30) jours calendaires consécutifs à compter de la date de survenance. Au terme de cette période, chacune des Parties peut notifier à l'autre Partie sa décision de mettre fin à la relation contractuelle, à compter de la notification.

15. Gestion des données à caractère personnel

ANEMON SENSORS informe l'UTILISATEUR qu'il collecte, enregistre et traite certaines données de l'UTILISATEUR. Il s'agit des données suivantes : nom, prénom, adresse email, données générées par les capteurs telles que mentionnées dans la fiche produit.

Ces données sont traitées par ANEMON SENSORS, responsable de traitement, uniquement dans le cadre des finalités suivantes :

- Créer un compte à l'UTILISATEUR sur la Plateforme,
- Permettre au CLIENT d'utiliser le Produit compatible avec la Plateforme et d'avoir accès aux Données générées,

La base légale de ces traitements est l'exécution contractuelle et précontractuelle.

Afin de pouvoir accéder aux finalités susvisées, ANEMON SENSORS informe le CLIENT, qui s'engage à répercuter les informations nécessaires aux UTILISATEURS, qu'ANEMON SENSORS peut avoir recours à un ou plusieurs sous-traitants, prestataires informatiques et hébergeurs des données. Le CLIENT peut obtenir par mail une liste des sous-traitants à jour, en effectuant une demande à l'adresse email suivante : support@anemon-sensors.com.

Les données sont conservées uniquement durant le temps de l'utilisation des Services et, au plus tard jusqu'à trois (3) ans suivant la fin de la relation avec l'UTILISATEUR. En cas de cessation de la relation, elles peuvent faire l'objet d'un archivage intermédiaire pour satisfaire aux obligations légales de ANEMON SENSORS.

Conformément à la réglementation applicable, l'UTILISATEUR dispose de droits sur ses données : droit d'accès, droit de rectification, droit de suppression droit à la portabilité, et

droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée (profiling). L'UTILISATEUR peut exercer ses droits en envoyant une requête à l'adresse suivante : support@anemon-sensors.com, ou en envoyant un courrier à l'adresse suivant : 941 Rue Charles Bourseul, 59 500 Douai, FRANCE.

Si l'UTILISATEUR considère que ses droits ont été enfreints, il est invité à contacter ANEMON SENSORS aux coordonnées ci-dessus. L'UTILISATEUR est informé qu'il peut également déposer une plainte auprès de l'autorité compétente, la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>).

PARTIE 6 - DISPOSITIONS DIVERSES

16. Preuve

De convention expresse, les fichiers, données, messages, registres informatisés, et l'usage des données de connexion, enregistrés dans les systèmes informatiques de ANEMON SENSORS, seront admis comme preuve des actes et faits intervenus entre les Parties.

17. Indépendance

Les Parties sont des personnes morales indépendantes, agissant en leur propre nom et sous leur seule responsabilité et le Contrat ne peut en aucun cas être considéré comme un acte constitutif d'une relation de mandat ou d'une entité juridique quelconque. Chaque Partie s'interdit donc de prendre un engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie, à laquelle elle ne saurait en aucun cas se substituer, sauf dans les limites strictement nécessaires à l'exécution du Contrat.

18. Cession

ANEMON SENSORS pourra céder, transférer ou apporter à tout tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations résultant des présentes Conditions Générales d'utilisation, sous réserve d'en informer les UTILISATEURS.

Les UTILISATEURS s'interdisent de céder, apporter ou autrement transférer – totalement ou partiellement – les droits et obligations résultant des présentes Conditions Générales d'utilisation, que ce soit à titre onéreux ou gratuit, sans l'autorisation expresse et préalable de ANEMON SENSORS.

19. Non-débauchage

L'UTILISATEUR s'engage à ne pas solliciter de façon directe ou indirecte, tout salarié, collaborateur ou préposé de ANEMON SENSORS pendant la durée du Contrat et pendant une durée de 12 mois au-delà du Contrat, sauf accord écrit convenu avec ANEMON SENSORS. En cas de non-respect, L'UTILISATEUR serait redevable d'une indemnité égale à deux ans de rémunération brute de la personne concernée. Cette indemnité que l'UTILISATEUR versera à ANEMON SENSORS est sans préjudice d'éventuels dommages et intérêt en réparation du dommage subi.

20. Nullité

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations seraient frappées de nullité ou étaient déclarées contraire à l'ordre public ou de nature à créer un déséquilibre significatif, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, les autres stipulations conserveraient toute leur force et leur portée.

Les Parties devraient alors remplacer la stipulation litigieuse par une stipulation correspondant à l'esprit et à l'objet du contrat. Toutefois, l'absence d'accord sur cette nouvelle stipulation ne pourrait remettre en cause les termes de l'alinéa précédent.

21. Loi applicable & juridiction compétente

La loi applicable au présent Contrat est la loi française.

En cas de litige lié aux présentes Conditions Générales, les Parties s'engagent à tenter une démarche amiable préalablement à la saisine du tribunal compétent.

En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du Contrat, les Parties conviennent de se réunir dans les dix (10) jours ouvrés à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiée par l'une des deux Parties.

Si au terme d'un nouveau délai de quinze jours, les parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution, le litige serait alors soumis aux tribunaux compétents.

En cas d'échec de la tentative de résolution amiable, compétence expresse est attribuée au tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie,

même pour les procédures d'urgence ou pour les procédures conservatoires, en référé ou par requête.